



Madame,  
Mademoiselle,  
Monsieur,

Le Conseil communal convoque les citoyennes et citoyens de la Commune de Treyvaux en assemblée communale ordinaire le

## **JEUDI 14 DECEMBRE 2017 A 20.00 HEURES A LA GRANDE SALLE DE L'ECOLE**

### **ORDRE DU JOUR**

1. Procès-verbal de l'assemblée communale ordinaire du 6 avril 2017.  
*Le procès-verbal ne sera pas lu ; il peut être consulté au secrétariat communal durant les heures d'ouverture (art. 13 RELCo) ainsi que sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch).*
2. Règlement communal sur la gestion des déchets – approbation \*  
*Le règlement ne sera pas lu, il est consultable au secrétariat communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune.*
3. Budget 2018
  - 3.1. Présentation générale du budget de fonctionnement et d'investissements \*
  - 3.2. Nouvelle déchetterie, bâtiment édilitaire, places de parc, assainissement ancienne déchetterie \*
  - 3.3. Ruisseau du Pontet – mesures de protection \*
  - 3.4. Vote final du budget de fonctionnement et d'investissements
4. Règlement sur la détention et l'imposition des chiens – approbation \*  
*Le règlement ne sera pas lu, il est consultable au secrétariat communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune.*
5. Association du Cycle d'orientation de la Sarine-campagne et du Haut Lac français - Modification des statuts \*  
*Les statuts ne seront pas lus, ils sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune.*
6. Divers

*\* Les documents sont consultables au secrétariat communal durant les heures d'ouverture et sur le site internet de la commune (www.treyvaux.ch)*

### **LE CONSEIL COMMUNAL**

Treyvaux, le 1<sup>er</sup> décembre 2017